

Tonte de pelouses

Nous vous rappelons ci-joints les horaires de tonte pour ne pas occasionner de gêne vis-à-vis de votre voisinage :

- En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à 12h00

Permanences de Charles Beauchamp et Maryline Lucas

Veillez trouver ci-jointes les permanences (de 18 à 19 h) pour les prochains mois :

Date	Ville	Salle
2 mars 2022	Féchain	Mairie
9 mars 2022	Masny	Mairie
16 mars 2022	Monchecourt	Mairie
23 mars 2022	Dechy	Mairie – Bureau des adjoints
6 avril 2022	Arleux	Café de l'In Sensée 34 rue de la Chaussée à Arleux
13 avril 2022	Auberchicourt	Salle Coquelet – Boulevard Coquelet
20 avril 2022	Lécluse	Mairie
27 avril 2022	Montigny	Mairie

Diagnostic territorial numérique : Donnez votre avis - Devenez acteur de votre territoire

Le diagnostic territorial sur la pratique numérique de la population, sert à définir les besoins de cette dernière et de mettre en place des actions pour rendre chaque individu autonome en matière de numérique.

En prenant une minute pour répondre aux quelques questions*, vous devenez un véritable acteur de la dynamique de votre territoire et des futures actions mises en place.

Comment participer ?

En scannant le QR code ci-contre ou en allant directement sur le lien suivant :

<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/5cf3ofc8>

*Ce formulaire est anonyme. Il est créé par la mission CSC, sous subvention européenne, dans le but de définir les besoins du territoire, en matière de solution numérique pour tendre vers l'autonomie des populations. Les données sont recueillies sur la base du consentement de la part du participant. Les données sont destinées au diagnostic de territoire mis en place par le CTN (chargé de transition numérique). Les informations que vous nous confierez seront traitées de manière strictement confidentielle : elles seront analysées statistiquement et votre anonymat sera parfaitement respecté.



Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 mars**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

La commission infos

IPNS



Mairie d'Estrées
Tél : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Mars 2022

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
		Ramassage des verres	Ramassage des recyclables Permanence de l'assistante sociale Mairie 14h30 à 16h00		Mairie fermée Ludothèque : 10h30 à 12h00	
7	8	9	10	11	12	13
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables		Mairie ouverte 9h15 à 11h45	
14	15	16	17	18	19	20
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des recyclables		Mairie ouverte 9h15 à 11h45 Ludothèque : 10h30 à 12h00 Nettoyage Nature avec BVE	
21	22	23	24	25	26	27
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables		Mairie fermée Exposition salle André Cauchy avec la section d'Estrées des Anciens Combattants	
28	29	30	31	Notes :		
Médiathèque : 16h00 à 18h30						

Une nouvelle identité visuelle pour notre village

Comme vous avez pu le remarquer en première page de ce document, la commune vient de se doter d'une nouvelle identité visuelle : un nouveau logo, créé et dessiné par un Estrésien, Steve Peuvrel, et mettant en valeur notre église, le village lui-même et Oscar notre géant.

Un bon moyen de mieux identifier notre village.

Un grand merci à Steve : nous lui connaissons déjà des talents de musicien, mais il a aussi des talents de dessinateur.

Horaires de la mairie

Les horaires d'ouverture de la mairie seront modifiés les samedis du mois de mars. A titre exceptionnel, la mairie sera ouverte les samedis 12 et 19 mars et fermée les autres samedis.

Elections présidentielles et législatives

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022. Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 2 mars 2022 pour une inscription en ligne et jusqu'au 4 mars 2022 pour une inscription en mairie.

Pour les élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mai 2022 pour une inscription en ligne et jusqu'au 6 mai 2022 pour une inscription en mairie.

Le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes André Cauchy de 8 h à 18 h.

Une refonte des listes électorales est en cours. Vous recevrez une nouvelle carte électorale dans le courant de la deuxième quinzaine de mars.

L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale.

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

Mise en place d'un panneau d'information

Un panneau lumineux d'information vient d'être installé au carrefour entre la rue du Général de Gaulle et la rue de la Mairie. Il permettra de compléter nos divers moyens de communication auprès des Estrésiennes et des Estrésiens. Y seront publiées des informations communales, de Douais Agglo, du SYMEVAD, du SIRA, ... et servira aussi de relai pour les associations.

Les informations à diffuser sont à transmettre sur la boîte mail de la commission information et communication : communication@estrees.fr qui aura en charge la publication des infos.

Vous disposez d'un mobile et d'une connexion internet ? Les infos seront directement disponibles sur votre appareil.

Cherchez l'application "CentoLive" sur votre mobile via le store (Google Play ou App Store) ou scannez l'un des deux QR codes ci-contre puis installez l'application.

Ajoutez la ville que vous souhaitez suivre, à vos favoris. Soyez alerté par notifications push.

Le panneau fonctionnera de 6h à 23 h.



Mise en service de feux tricolores à proximité du groupe scolaire

Des feux tricolores viennent d'être installés à proximité du groupe scolaire Thérèse Gras, à l'intersection de la rue du Général de Gaulle et de la rue du Chalet. Une mise en service progressive va être réalisée : les tests commenceront courant mars pour une mise en service fin mars. Nous vous demandons la plus grande prudence pendant cette phase.

Exposition « La Marche à la Seconde Guerre Mondiale » - Association des Anciens Combattants

Comment expliquer la Faiblesse et la Passivité des Démocraties FRANCAISE et BRITANNIQUE dont les réactions devant les coups de force d'HITLER ont consisté uniquement en des protestations orales ?

Comment expliquer la Politique d'apaisement pratiquée par l'ANGLETERRE et la FRANCE, politique dont le premier ministre britannique Neville CHAMBERLAIN se fait le champion ?

L'exposition traite la période de 1933 (30 janvier, HITLER est nommé Chancelier) à 1939 (3 septembre, la FRANCE et l'ANGLETERRE déclarent la Guerre à l'ALLEMAGNE).

Exposition en Salle des Fêtes - Entrée GRATUITE

Horaires : Samedi 26 mars de 15 h à 18 h et dimanche 27 de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Respect des mesures sanitaires en cours à la date de l'Exposition

Nettoyage Nature - Samedi 19 mars 2022 à 14 h à la médiathèque

Bien Vivre à Estrées vous propose de participer à l'opération "Nettoyage nature", des chemins et des accotements aux entrées de notre village le samedi 19 mars 2022. **Le rendez-vous est fixé à 14 h à la médiathèque d'Estrées.** Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération « Hauts-de-France propres » organisée par la Région. Le Conseil Municipal des Jeunes d'Estrées sera associé à cette opération.

Munissez-vous de gants, d'un gilet de sécurité et d'une tenue adaptée aux conditions climatiques. Des outils, par exemple un râteau et un seau, pourraient être utiles pour récupérer les déchets dans les fossés. La participation au nettoyage nature est ouverte à tous. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte. Nous vous attendons nombreux pour cette opération citoyenne.

Parcours du Cœur - Dimanche 03 avril 2022 à 9 h

Bien Vivre à Estrées vous propose de participer à une marche dans le cadre du parcours du cœur de la Fédération Française de Cardiologie, le dimanche 03 avril 2022. **Le rendez-vous est fixé à 9 h à la médiathèque.**

Plusieurs parcours vous seront proposés. Les modalités d'organisation vous seront données en début de marche.

Bien Vivre à Estrées vous offrira une collation à l'issue de la marche. Vous aurez la possibilité de faire un don au profit de la Fédération Française de Cardiologie. La participation au parcours du cœur est gratuite et ouverte à tous.

Contact BIEN VIVRE A ESTREES

Si vous souhaitez contacter Bien Vivre à Estrées pour obtenir des informations sur différents sujets (adhésion, programme d'activités, ...), vous pouvez contacter : Philippe LENOIR, 7 rue du Catillon - Tel : 03 27 89 68 38

Candidatures pour l'accueil de loisirs – Été 2022

Les candidatures pour l'accueil de loisirs de juillet 2022 sont ouvertes jusqu'au 18/03/2022.

De nouveaux villageois intéressés par le poste d'animateur peuvent ainsi rejoindre dès cet été l'équipe d'animation. Les candidatures sont à envoyer sur l'adresse mail : jeunesse@estrees.fr ou à déposer en mairie.